

<u>CHR de Verviers</u>	
<b><u>DESCRIPTION DE FONCTION</u></b>	Sect. Contr. : OUV
	Année : 2016
	N° Fonction : 068
	Version : 3

## **TITRE DE LA FONCTION**

### **MANUTENTIONNAIRE (H/F)**

#### **1. La fonction de Manutentionnaire**

Sous la responsabilité du Directeur des Achats, le Manutentionnaire est chargé de l'acheminement des marchandises, linge, déchets divers, mobilier, etc. sur l'ensemble des sites du CHR de Verviers.

#### **2. Le contenu de la fonction**

##### **a) Sa position hiérarchique (organigramme) :**

Le poste de Manutentionnaire pour le service Transport se situe au niveau de l'organigramme de la Direction des Achats et de la Logistique.

##### **b) Les missions de la fonction :**

Le Manutentionnaire doit, en tenant compte des principes de fonctionnement du CHR de Verviers, assurer les missions suivantes sur tous les sites :

- Distribuer à tous les services les marchandises en provenance du service des Achats et de la Pharmacie, le linge propre, les bonbonnes de gaz médicaux ;
- Agencer les salles de réunions et les réapprovisionner en eau;
- Acheminer les poubelles, le linge sale, les déchets recyclables, ... vers les zones de containers;
- Utiliser le véhicule du CHR de Verviers pour se rendre notamment, selon les besoins :
  - dans les commerces
  - à l'Administration communale
  - chez les médecins
  - sur les différents sites du CHR de Verviers (Borgoumont, Peltzer, Spa, Aubel,..) ;
- Effectuer les déménagements ;
- Acheminer le courrier ;
- Assurer l'entretien courant des véhicules du CHR de Verviers (nettoyage, carburant, contrôle technique,...) ;
- Assurer l'entretien des abords des containers ;
- Livrer les marchandises achetées dans le cadre d'investissements ;
- Assurer un support au magasin du service des Achats ;
- Conduire les véhicules au garage pour entretien, réparations,... ;
- Commander les gaz.

**c) Les compétences :**

- Esprit d'équipe et d'entraide ;
- Collaboration ;
- Sociabilité ;
- Disponibilité, discrétion ;
- Rigueur ;
- Respect des consignes ;
- Sens de l'organisation ;
- Dynamisme.

**3. Les modalités d'exercice**

- a) **Grade** : Ouvrier
- b) **Barème** : E2
- c) **Horaire** : selon horaires prévus au Règlement du travail (tranche 07h00-17h00).

**4. Les conditions d'accès**

- Etre titulaire d'un Certificat d'Etudes de base (primaire) ;
  - Etre détenteur d'un permis de conduire B ou s'engager à l'acquérir dans les plus brefs délais ;
  - Satisfaire à l'épreuve de sélection.
-